

Établissement : *RELAIS LOGEMENT*

---

Adresse : *130 rue de Castagnary  
PARIS 75015*

---

Historique :

*Création en 1996, pour objectif aide à toutes personnes en situation de détresse de manière inconditionnelle avec un accueil de jour domiciliaire. En 2003 création d'un pôle hébergement diffus (80 places chambres d'hôtel urgences) puis 2012 (réduction à 50 places en stabilisations en lien avec le SIAO) en attente de nouveaux locaux accueil de jour.*

---

Effectif total : *50*

---

Composition des effectifs :

- *Hommes isolés*
  - *Femmes isolées*
  - *Couples : avec ou sans enfant*
- 

Spécificités des publics accueillis :

- *Tout public*
- 

Tranche d'âge :

- *Pas de critère d'âge*
- 

Modalité d'hébergement :

*40 places sur structure collective, 10 places en diffus en hôtel*

---

Typologie des chambres :

*Structure de Villemomble (93) : chambres partagées dans des espaces de types appartement partagés de type T2, T4 ou T5.  
Studio pour les couples.  
salle d'animation et TV, salle de sport.  
Cuisine collective dans chaque logement pour confection repas personnel.  
Hotel Stain et Paris : Chambres individuelles*

---

Accès et chambres « Personne à Mobilité Réduite » / Ascenseur :

*Non*

---

Restauration :

*Non*

---

Participation financière :

*15% du reste à vivre*

---

Hébergement enfant :

---

*Pas d'enfant. Pas de droit de visite sur ce lieu*

Animaux : *non*

Type d'accompagnement :

*Accompagnement de proximité. Travailleur social sur place*

Composition de l'équipe :

*1 Coordinatrice responsable du pôle hébergement*

*1 Travailleur social en cours de recrutement;*

*1 Assistant socio-éducatif*

*3 Agents d'accueil de nuit*

Examen de la candidature :

*Liaison SIAO insertion75 avec examen et contact préalable de la coordinatrice*

L'entretien :

*1 entretien régulier.*

*Échange avec les référents concernés.*

*Accompagnement physique si nécessaire. Synthèse si nécessaire.*

Délai d'admission :

*Selon réactivité des partenaires et engagement de la personne à accueillir.*

*-1er contact avec le référent social.*

*-1 rendez-vous de pré admission (visite du centre, entretien individuel avec le travailleur social.*

*Délai de réflexion du « candidat »*

*-Admission quasi immédiate. Entretien final avec le travailleur social*

*(signature du contrat de séjour etc...)*

Signalement des places au SIAO :

*Oui*

Contraintes horaires/horaires d'ouverture :

*En cours d'élaboration loi 2002,2. CVS, Contrat d'hébergement, règlement intérieur...*

Accompagnement proposé :

*Rencontre une fois par mois avec travailleurs sociaux obligatoire et référence de l'accompagnement.*

*Travail vers une sortie autonome (logement intermédiaire ou définitif...)*

*Travail sur l'autonomie hygiène, santé, insertion*

Visite :

*Visite professionnelle médicale,*

*Famille et tiers avec demande au préalable.*

Partenaires extérieurs :

*Travail au coup par coup avec les partenaires locaux*

Conseil de vie sociale ou autres modes de participation des usagers :

*Mise en œuvre d'un CVS avec délégués élus pour 1 an.*